

RÉSUMÉ

Le récit et l'analyse de cette situation ont été produits par un groupe de 5 professeur.e.s-stagiaires (MEEF2 / Professeurs de lycée des voies technologique et professionnelle) en 2015-2016. Ils/elles ont été accompagné.e.s par un formateur/une formatrice en bénéficiant de ses remarques, questionnements et conseils. La production qui suit est une deuxième version, c'est à dire que les stagiaires ont effectué quelques remaniements à partir de remarques formulées par le formateur/ la formatrice sur la première version.

1. La situation

L'événement se déroule au sein d'un lycée professionnel (classé en APV) situé dans un quartier sensible d'une ville des Yvelines. L'établissement prépare aux métiers du commerce et de l'industrie, les diplômes préparés étant le CAP et le Bac Pro. La classe concernée est une seconde professionnelle commerce-vente. C'est une classe de 24 élèves où l'ambiance est souvent délicate. Les rapports pour incidents sont fréquents, avec des problèmes de discipline, de manque de respect envers les enseignants et d'absentéisme. Les propos racistes sont également fréquents (le proviseur a fait part, lors d'un conseil de classe, de racisme « anti-blanc »).

L'incident a eu lieu fin janvier 2016 en début de semaine, vers 9h40, pendant la première séance de cours. Les élèves étaient en train de faire des exercices autour des théorèmes de Thalès et de Pythagore. Ils semblaient très agités, le conseil de classe ayant lieu deux jours plus tard.

Une alerte retentit. Le professeur, étant informé qu'il s'agit d'un exercice de prévention (simulation d'un incident chimique avec nuage toxique), fait sortir ses élèves dans le couloir pour un exercice de confinement.

Après plusieurs minutes où l'ambiance dans le couloir est relativement calme, la situation se détériore lorsqu'une élève demande autour d'elle les origines de chacun, allant même jusqu'à poser la question à son professeur, qui prend soin de ne pas répondre. Quelques

minutes plus tard, l'élève sort son téléphone portable et annonce qu'elle a de « bons délires » et qu'il faut bien passer le temps¹.

Au même moment, le professeur est interpellé par le chef de secteur, deux des élèves qu'il a autorisés à aller aux toilettes en ayant profité pour ouvrir les fenêtres des toilettes et lancer apparemment des projectiles dans la cour du lycée.

Après avoir consulté son téléphone, l'élève raconte deux « blagues » à ses camarades, l'une relative au mariage blanc², et l'autre à l'avortement³. Le professeur demande alors plusieurs fois à l'élève de ranger son téléphone et de mettre fin à « son jeu », du fait de l'exercice mais aussi pour des raisons éthiques, cette forme d'humour étant inacceptable⁴ et contraire aux valeurs de la République. L'élève, ne comprenant pas les injonctions de l'enseignant, répète sans cesse : « Mais, Monsieur, il n'y a pas de problème, wesh, je suis arabe, alors ça ne fait rien ». L'enseignant lui répond que ce n'est pas la question et que les propos restent blessants pour tous. Et l'élève de rétorquer : « C'est grave quand c'est un Blanc qui dit ça, mais entre nous ce n'est pas pareil ». Après l'intervention de son enseignant et d'un collègue qui a entendu aussi ces propos, elle cesse « ce jeu » sous la menace d'un rapport.

L'enseignant décide toutefois de faire un rapport sur l'incident. L'élève est alors convoquée avec sa famille chez le CPE, en présence de l'enseignant. Elle admet avoir « déconné ». Le CPE, en accord avec l'enseignant et la famille, opte pour un avertissement.

2. Les problèmes que cela pose

Cette situation est récurrente en lycée professionnel et elle est problématique car le professeur peut avoir du mal à gérer ce cas qui relève à la fois du racisme et de l'auto-dénigrement identitaire et social. En effet, il n'est pas évident de dire quel discours et quelle attitude il faut tenir face à ce type de propos. Plusieurs éléments doivent être pris en compte. Premièrement, les élèves n'ont pas conscience de la teneur raciste de leurs propos. Deuxièmement, au-delà de la blague qui est censée faire rire, se cache sans doute un problème lié à l'identité et à l'estime de soi.

Néanmoins, il est nécessaire d'agir, car la loi condamne les propos qui visent à stigmatiser toute personne en raison de son origine ou de son appartenance ethnique. De plus, ces propos peuvent avoir des conséquences graves au sein du groupe. Prenons l'exemple de la première « blague » : aujourd'hui encore, les mariages mixtes entre des citoyens français et des personnes étrangères issues de l'immigration peuvent faire l'objet de soupçons infondés car ce type d'union peut être vu comme un mariage blanc.

Un élève issu d'une famille mixte peut se sentir rejeté et stigmatisé à cause de son métissage. Dans ces quartiers populaires, composés majoritairement d'une population issue de l'immigration où les valeurs religieuses, familiales et le sentiment d'appartenance à une communauté sont forts, il peut être mal vu d'appartenir à deux cultures. Il faudrait que les élèves prennent conscience, d'une part, que les mots peuvent blesser profondément, et d'autre part, que la France est un pays où les citoyens sont libres de contracter les unions sans distinction de race et d'origine.

Les blagues à connotation raciste posent également la question de l'identité, du sentiment d'appartenance à la nation française et de la relégation sociale que vivent les élèves de lycée professionnel lorsque leur orientation n'a pas été choisie. Issus de l'immigration ou de parents immigrés, ces jeunes sont parfois tiraillés entre les valeurs culturelles transmises par leurs parents et celles véhiculées par la société dans laquelle ils vivent. Nous pouvons nous poser les questions suivantes : se sentent-ils intégrés à la société française ? Se sentent-ils vraiment Français ?

La légitimité que cette élève estime avoir pour faire des blagues sur les Arabes parce qu'il s'agit de ses propres origines nous pose question, alors qu'un individu qui ne serait pas arabe serait dans l'impossibilité de proférer de tels propos, ceux-ci étant alors mal venus et perçus plutôt comme une insulte. En effet, ce discours pose la question de la construction de l'estime de soi chez les élèves issus de l'immigration qui « s'auto-dénigrent » en reprenant les stéréotypes qui circulent sur leurs origines. Ce sentiment d'auto-dénigrement serait favorisé par le contexte du lycée professionnel, perçu comme une voie de garage pour les élèves qui n'ont pas réussi à accéder aux filières valorisées socialement à la fin de la troisième. Ce sentiment d'échec scolaire ne fait qu'accentuer la spirale négative de l'auto-dénigrement.

Une étude récente de l'INED, reprise par le journal *Le Monde*⁵, montrait que l'école a de plus en plus de mal à jouer son rôle d'intégration, notamment pour les fils d'immigrés. À ce stade, on pourrait se demander pourquoi l'école de la République a, depuis quelques années, des difficultés à jouer son rôle de ciment social. Mais n'est-ce pas trop demander au système éducatif de résoudre des problèmes qui se posent à l'ensemble de la société et qui relèvent du politique, de l'économique, du social et du culturel ?

3. Dimension réglementaire

Les propos à caractère raciste sont un véritable fléau en milieu scolaire. Elles vont à l'encontre des valeurs de la République. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a mis en place des mesures visant à lutter contre le racisme et l'antisémitisme par la prévention, le signalement des actes à caractère raciste ou antisémite en milieu scolaire et la sanction des infractions. Les dispositifs législatifs de la loi du 3 février 2003 et du 9 mars 2004 ont complété l'article 132-76 du Code Pénal, avec une nouvelle circonstance aggravante à caractère raciste, xénophobe ou antisémite.

Pour sa part, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a mis en place un ensemble de mesures préconisant d'une part « la plus grande fermeté face aux actes racistes et antisémites », et renforçant d'autre part « la formation civique des élèves »⁶. En vertu de ces textes, il est du devoir du professeur de réagir et d'alerter ses supérieurs en cas de propos racistes.

4. Ce qu'en disent des collègues

Nous nous sommes entretenus avec trois collègues pour obtenir leurs avis sur la question des propos racistes en classe entre les élèves. Lorsque nous évoquons avec eux cette situation, ils ne semblent pas étonnés et affirment que cela fait aussi partie de leur quotidien. Ainsi, lors d'échanges, ils partagent avec nous des anecdotes et leurs points de vue. Voici leurs réactions.

Madame C. est professeure de lettres-histoire dans un lycée professionnel. Elle déclare

entendre de manière récurrente des propos racistes proférés par des élèves. Selon elle, ce sont des propos racistes dans leur forme, mais pas dans l'intention. Elle affirme que « les mots dépassent la pensée ». Ce sont majoritairement des propos qui renvoient à une appartenance communautaire ou religieuse. En voici un exemple : « Vous les Africains, vous n'êtes pas de bons musulmans comparativement aux Arabes ». Ces paroles relèvent de l'ignorance plus que de la volonté d'insulter et de faire du mal. Mais, de plus en plus fréquemment, ce sont des propos racistes sous forme de « blagues amicales ».

Voici le type de propos que l'on peut entendre : une élève de la même origine interpelle sa camarade en tenant ces paroles : « Sale Arabe ». Ce sont des mots grossiers sortis de leur contexte et transposés à une relation affectueuse. En revanche, le véritable racisme ne se dit pas et ne passe pas par la verbalisation. Cette enseignante affirme tout de même que ces propos, même sous forme de blagues, sont blessants pour les élèves qui les reçoivent. En effet, elle constate que les élèves réagissent mal, mais que l'intervention du professeur annule ces propos désagréables, les deux protagonistes déclarant soudainement : « Oui, mais madame, c'est une blague ». Lorsque Madame C. est confrontée à ce genre de situation, elle ne laisse rien passer, car il est nécessaire de faire réfléchir sur l'intention et la réception des propos qui ont été prononcés. Ce travail de réflexion est nécessaire, car ce sont des jeunes qui entendent des propos de leurs parents et de leur entourage, et qui les exploitent. On constate surtout qu'il y a une méconnaissance des populations et beaucoup de communautarisme.

Monsieur A. est professeur de lettres-histoire en lycée professionnel. Il affirme entendre régulièrement des propos racistes en classe. Ces propos racistes se présentent principalement sous forme de blagues. Ce professeur nous donne un exemple : un élève traite son camarade d'origine africaine d'« aspirateur ». Sans plus tarder, il s'empresse d'expliquer que cette blague puise ses origines dans la période coloniale. À cet instant, les élèves comprennent les sous-entendus de ce propos. Ainsi, pour Monsieur A, les élèves pensent qu'il s'agit de plaisanteries parce qu'il n'y a pas de théorisation des propos. Les élèves ne prennent pas de recul et profèrent ce type de paroles parce qu'il n'y a vraiment pas de réflexion.

Madame E. est professeure d'économie-gestion. Elle affirme entendre au moins deux fois par

semaine des propos racistes sur les origines supposées des parents ou encore des stéréotypes du type : « Les Africains sentent mauvais » ou : « Les bougnoules ». Ce sont des termes qui sont utilisés pour rigoler entre amis, mais uniquement entre amis de même origine. Elle constate que certains élèves le prennent mal, car le ton monte, mais lorsque le professeur intervient, ils disent qu'il s'agit d'une blague. Lorsque Madame E. entend ce type de propos, sa réaction est de couper court sans sanctionner. Elle émet des doutes sur le fait que ces propos aient pour but de faire rire. Il y a une forme de protection des pairs pour éviter les sanctions. Elle tente d'expliquer cette situation en disant qu'il s'agit d'un retournement de stigmat, et que cela est la résultante du communautarisme. Les élèves ont une fierté à revendiquer leur origine en rabaisant les autres.

5. Des ressources universitaires

Les propos de la jeune fille en question traduisent bien un processus d'auto-dénigrement. Cette tendance reste fréquente chez certains élèves, et encore plus fréquente chez ceux en lycée professionnel, comme le démontre Aziz Jellab dans *Sociologie du lycée professionnel*⁷. Dans son ouvrage, l'auteur montre que l'entrée en lycée professionnel est souvent perçue comme un échec « dans la mesure où les LANDING PAGE accueillent des publics issus majoritairement des milieux dominés socialement⁸ ». L'auteur poursuit son analyse en insistant sur le point qu'aujourd'hui, à l'instar d'un raisonnement de classe, certains élèves s'orientent vers « un raisonnement en terme "ethnique"⁹ ». Comme le démontre l'auteur, très peu de mesures sont aujourd'hui mises en œuvre afin de lutter contre des problèmes qui sont en contradiction avec les valeurs de la République – l'entre-soi ainsi que le sentiment d'échec étant en grande partie responsables de ces postures d'élèves, déstabilisantes pour l'enseignant.

Le fait que la jeune fille se permette de sortir des blagues racistes fait écho à la transposition des problèmes racistes et ethniques du monde extérieur vers l'école. C'est une méthode pour la jeune fille d'affirmer ses origines ethniques. Comme le précise Françoise Lorcerie dans *L'école et le défi ethnique : éducation et intégration*¹⁰, « la massification scolaire et les modifications structurelles de l'école l'ont rendue perméable aux enjeux sociaux externes et donc au développement du racisme extérieur ». De plus, il apparaît évident que l'arrivée en lycée professionnel est liée à l'échec scolaire, et les élèves qui y entrent sont considérés,

selon l'auteure, comme « les maillons faibles du système scolaire ». Le regroupement de ces maillons faibles produit une tendance à « l'ethnisation des rapports sociaux ». L'auteure nous démontre que l'école, a fortiori le lycée professionnel, n'apporte pas une réponse au racisme, d'où une tendance à créer une discrimination ethnique plutôt qu'à rassembler.

6. Pistes de résolution de la situation

Pour faire prendre conscience aux élèves qu'il n'est pas acceptable de faire des blagues à connotation raciste, il serait peut-être intéressant de travailler les notions de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, afin qu'ils comprennent les enjeux sociétaux liés à ces thématiques.

Dans ce cadre, une visite du Musée national de l'histoire de l'immigration serait intéressante. En effet, les élèves découvriraient sans doute que la France contemporaine a connu différentes phases migratoires à partir du XIXe siècle et que les immigrés, d'où qu'ils viennent, ont contribué à la construction du pays. Par ailleurs, la République, en instaurant le droit du sol, a permis à ces étrangers et à leurs enfants de s'enraciner dans leur pays d'accueil.

On pourrait ainsi aider les élèves à se réapproprier leur histoire personnelle et à réfléchir sur leur identité afin qu'ils deviennent des citoyens conscients et engagés qui participent à construction de la France du XXIe siècle.

Enfin, la formation civique donnée aux élèves dans le cadre scolaire est également le lieu approprié pour échanger autour des notions d'identité, de racisme et de discriminations. L'intervention de personnes extérieures (ex : partenaires associatifs) peut être l'occasion pour les élèves d'échanger et de s'exprimer librement autour de ces questions.

7. Prendre parti

En définitive, afin d'adopter une solution, plusieurs paramètres sont à prendre en compte dans cette situation : le téléphone portable utilisé est interdit dans l'établissement, a fortiori

pendant un exercice de confinement. Et les blagues racistes le sont aussi. Il est important pour les élèves de comprendre qu'ils sont amenés à se côtoyer et que, même si la liberté d'expression est importante, elle doit se faire dans la neutralité et s'exercer dans un esprit de tolérance et dans le respect d'autrui.

Par ailleurs, cette situation pose la question de la gestion de ces situations de transition au cours desquelles l'enseignant n'a pas toujours prise sur tout ce qui se passe dans le groupe. Il est donc indispensable, au niveau éducatif, que les équipes pédagogiques s'emparent collectivement des questions liées au racisme et à l'antisémitisme, car ces incidents peuvent être vécus par tous. Chacun à son niveau, au sein de son enseignement, pourrait travailler sur toutes les formes de discriminations. L'intervention de différentes associations telles que SOS Racisme ou encore Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples pourrait être utilisée pour faire prendre conscience aux élèves de la gravité des propos tenus, mais aussi pour aborder le questionnement identitaire et interroger la place des élèves dans la société, de sorte que chacun trouve en l'école un lieu de sécurité, de bien-être et d'épanouissement.

1. *Auparavant, le professeur avait annoncé à la classe que la durée de l'exercice était indéterminée.*
2. *Voici la blague : « Un Marocain se promène avec sa femme française, la femme tombe, un passant derrière l'interpelle : « Excusez-moi, vous avez fait tomber vos papiers » ».*
3. *« Comment une femme arabe fait-elle pour avorter ? Elle s'assied sur un radiateur ».*
4. *Notons aussi qu'un élève ex-UPE2A (primo-arrivant allophone) était présent dans la classe. Ce dernier a souffert de propos racistes au cours des premiers mois de sa scolarité en France.*
5. *Catherine Vincent, « École : les fils d'immigrés à la peine », Le Monde, daté du 30 janvier 2016.*
6. *<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/37/MENE0402224C.htm>*
7. *Aziz JELLAB, Sociologie du lycée professionnel, l'expérience des élèves et des enseignants dans une institution en mutation, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.*
8. *Ibid. p. 272.*
9. *Ibid.*
10. *L'école et le défi ethnique : éducation et intégration, Collection Actions Sociales, 2003.*